Communiqué de presse ***Pour publication immédiate***

« LE CAPITAL DE RISQUE CONSTITUE UN LEVIER ESSENTIEL POUR SUPPORTER NOS ENTREPRISES ET L'INNOVATION »

Charles Boulanger, président.

Québec, le 11 mars 2004 - «La mondialisation des marchés et l'émergence des pays asiatiques confrontent nos entreprises à des enjeux de taille. Pour relever ces défis et se démarquer, nos entreprises doivent non seulement innover, elles doivent aussi avoir accès au capital nécessaire qui leur permettra de poursuivre leur croissance et leur développement. Il nous faut donc s'assurer de la disponibilité et de la proximité de ces fonds pour répondre à leurs besoins en capitaux et assurer leur positionnement sur la scène internationale».

C'est en ces termes que s'exprimait Charles Boulanger, président de PÔLE Québec Chaudière-Appalaches, devant les membres de la Commission parlementaire des finances publiques sur le Rapport Brunet.

Bien que certains éléments de ce Rapport aient retenu l'attention de PÔLE quant au rôle de l'État dans le capital de risque, Monsieur Boulanger a soumis dans son mémoire dix recommandations qui rejoignent essentiellement les besoins exprimés par les entreprises pour relever les défis de la mondialisation des marchés.

Monsieur Boulanger a souligné au ministre et aux membres de la Commission que la mise en place d'un fonds de capital de risque devra être à proximité des entreprises et en lien avec les filières porteuses, pour assurer leur positionnement sur la scène internationale et, ainsi, accroître la richesse collective. D'ailleurs, certaines expériences, comme les SBIC aux États-Unis, tendent à nous démontrer que l'accès direct et la proximité des centres de décisions ou institutions de ce type de financement facilitent la compréhension des dossiers et, par conséquent, le soutien aux entrepreneurs.

PÔLE, dont le modèle s'inspire du développement par secteurs ciblés ou filières, déposait récemment ses orientations en matière de développement économique. Dans certains secteurs plus particuliers, le capital de risque constitue aussi un levier essentiel pour supporter l'innovation. La valorisation des technologies provenant des centres de recherche et des universités doit être financièrement appuyée au profit des secteurs économiques forts et ciblés pour la ZONE économique Québec Chaudière-Appalaches afin de soutenir notre positionnement sur la scène internationale. La proximité et l'accessibilité à des fonds de capital de risque permettent une prise en charge plus rapide et facilitent le transfert de technologies vers les entreprises, améliorant ainsi leur compétitivité.

De plus, il serait plus pertinent, selon PÔLE, d'ajouter à l'offre de capital déjà existant et bonifier la gestion de ces fonds plutôt que d'ajouter d'autres fonds et changer les structures.

Si, toutefois, le gouvernement décidait d'opter pour un changement de structure dans le financement du capital de risque, PÔLE souhaite des mécanismes de transition qui n'auront pas pour effet de retarder davantage les investissements et le développement des entreprises.

En conclusion, Monsieur Boulanger a déclaré « Peu importe la nature des fonds, mixtes privé/public, publics, etc., il importe que ces fonds soient accessibles, à proximité des entreprises et en lien avec les filières porteuses pour assurer notre compétitivité sur les marchés et le développement de nos entreprises ».

PÔLE Québec Chaudière-Appalaches a pour mission de catalyser les efforts de développement économique dans des secteurs d'activité ciblés afin que la ZONE économique Québec Chaudière-Appalaches atteigne une position compétitive sur la scène internationale et, ainsi, en accroître la richesse collective.

- 30 –

Renseignements : Elizabeth MacKay
Directrice Affaires publiques
(418) 681-9700, poste 231